

## **Bienvenu, pas vraiment !**

Suite à la démission d'Olivier Mégret, le conseil municipal du 14 décembre installait Claude Boivin en lieu et place de notre collègue. Lieu certes mais place, pas vraiment ! Alors qu'il nous paraissait logique de voir un remplacement poste pour poste, le maire a profité de l'occasion pour évincer du Centre communal d'action sociale le représentant de notre liste.

S'appuyant sur la législation, il considère en effet que notre liste présentée en 2020 ne comportait qu'un candidat et que de ce fait seul un élu de la liste majoritaire peut désormais prétendre remplacer au CCAS notre collègue démissionnaire.

Magistral tour de passe-passe car en mai 2022, cette même majorité, confrontée à plusieurs démissions, procéda pourtant par une nouvelle délibération au changement de ses 8 élus au CCAS.

Deux poids, deux mesures. Jamais dans notre ville cette façon de faire n'a existé. Quel que soit le maire en place, les démissions de conseillers n'ont jamais remis en cause les sièges réservés aux élus des oppositions.

Cette décision est invraisemblable d'autant que M. Boivin a siégé 19 ans au CCAS et que son expérience ne peut pas être mise en doute.

Le but inavoué serait-il de museler notre groupe à n'importe quel prix et quelle que soit la méthode ?

Après les demandes de documents et les courriers restés lettres mortes, il va falloir se cramponner à notre siège au risque de disparaître sous la table !

Espérons que le maire fera finalement en sorte que les équilibres politiques continuent d'être respectés au sein du CCAS comme ils l'ont toujours été.

En attendant, gardons le moral et bonne et heureuse année 2024 à toutes et tous.

**Les Elus Alternative Citoyenne Ecologique & Solidaire**

Facebook : [fb.me/ElusAcesHouilles](https://fb.me/ElusAcesHouilles)

[leselusaces@mailo.com](mailto:leselusaces@mailo.com)